

Méthodologie simple et efficace

Par **CharlotteB**, le **30/04/2013** à **11:35**

Bonjour, voilà un petit moment que je fouine dans le forum des discussions en rapport avec la méthodologie.. Etant donné l'exhaustivité qu'il présente je vous adresse donc un message en demandant : Avez vous une méthodologie courte pour dissertation et commentaire d'arrêt, en droit consti, à me proposer ?

En particulier pour l'intro, qui si j'ai bien compris se découpe en 6 ou 7 points qui sont

- Phrase d'amorce, ou phrase d'accroche
- Quel est l'objet du texte ? De quoi s'agit il ?
- Délimitation du sujet, et du cadre spatial, temporel.
- L'intérêt du sujet, quel est le but de l'enseignant avec ce sujet ?
- La problématique : interrogative ou non.
- L'annonce du plan.

Merci d'avance pour vos réponses et vos conseils !

Par **CharlotteB**, le **30/04/2013** à **11:37**

une méthodologie courte et simple, dans le sens claire et efficace *

Par **Yn**, le **30/04/2013** à **12:06**

La méthode de l'introduction ne varie pas selon les matières, c'est un passage important mais qui est, au final, répétitif.

L'objectif de l'introduction est simple, il faut que tu donnes envie au lecteur/correcteur de poursuivre. Une bonne introduction est suffisante pour prouver que tu as répondu correctement au sujet.

Les étapes que tu donnes constituent plus un "cadre de travail" pour rassurer les étudiants, car savoir faire une bonne introduction passe par l'entraînement (raison pour laquelle les étudiants sont astreints à une rédaction complète par semaine...)

Une bonne introduction peut tenir en une dizaine de lignes, comme rien ne vaut un exemple,

mettons que tu aies à disserter sur le sujet suivant "la jurisprudence est-elle une source de droit ?"

Il suffit de dire schématiquement en introduction que :

- La séparation des pouvoirs en France attribue à des acteurs différents les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire afin d'éviter les dérives connues antérieurement

- Le législateur a pour tâche de créer la loi, et les juges de l'appliquer, ce qui répond négativement à l'interrogation posée.

- La loi parfaite relève toutefois de l'utopie et les vides législatifs doivent être comblés. Conséquemment, la jurisprudence joue un rôle effectif dans la création du droit et pourrait être considérée comme une source de droit.

- Conscient de cette réalité, les rédacteurs du Code civil ont doublement encadré l'activité des juges : il leur est fait obligation de se prononcer sur le litige en cause (art. 4 C. civ.) mais ne peuvent se prononcer par voie de disposition générale (art. 5 C. civ.).

- Nous étudierons donc le refus de principe de consacrer la jurisprudence en tant que source du droit (I.), pour étudier ensuite ses limites (II.)

Voici les éléments qui doivent figurer dans l'introduction : le lecteur suit le raisonnement, le devoir est résumé (tous les développements intéressants ont été annoncés), tout est dit en douze petites lignes.

Il suffit ensuite d'habiller ton introduction, c'est-à-dire rédiger de belles phrases et illustrer un peu le propos.

Pour commencer, tu peux par exemple citer Montesquieu : "C'est une expérience éternelle, que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser ; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites", en expliquant qu'il a popularisé cette théorie ce qui te permet d'introduire l'idée d'une séparation des pouvoirs et de poursuivre ton introduction.

Bref, il suffit de résumer ton devoir et de proposer un raisonnement clair qui apporte évidemment une réponse au sujet.

Par **CharlotteB**, le **30/04/2013 à 12:11**

Merci beaucoup pour cette réponse et l'attention que tu y as accordé ! Cependant je ne suis pas certaine de réussir un dixième de ce que tu m'as répondu, mais je pense avoir saisi le raisonnement.